

## ■ BÂTIMENTS D'HABITATION

### Les locaux qui doivent être désenfumés

**1<sup>ère</sup> famille pas d'obligations**

**Les cages d'escalier dans les :**

- 2<sup>e</sup> famille
- 3<sup>e</sup> famille A et B
- 4<sup>e</sup> famille

**Les cages d'escalier dans les immeubles de grande hauteur I.G.H. (voir tableau)**

### Le type d'exutoire à utiliser

- Exutoire de désenfumage naturel DENFC (Dispositif d'Evacuation Naturelle de Fumées et de Chaleur) conforme à la norme européenne EN 12-101-2 :3 admis au marquage CE

### La surface d'exutoires à mettre en place

**Une ouverture libre de 1 m<sup>2</sup> au moins mesurée à l'horizontale, débouchant à l'air libre et fermée en temps normal, excluant toute ventilation permanente**



## ■ LES COMMANDES À DISTANCE

Les commandes à distance varient selon la famille du bâtiment (voir tableaux).

## ■ LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES EN APPLICATION

### Réglementation incendie des bâtiments d'habitation

- Arrêté du 31 Janvier 1986 relatif à la protection contre l'incendie des bâtiments d'habitation paru au Journal Officiel du 5 mars 1986 (modifié le 18 Août 1986)
- Article 25 et article 29

### Le désenfumage naturel

- Pour les IGH immeubles de grande hauteur Article GH 29
- Les mécanismes de commande à distance doivent être conformes à l'Instruction Technique Ministérielle IT 246
- La partie éclairante des exutoires doit avoir un classement au feu selon les Euroclasses B ou E sans chute de gouttellettes enflammées

### Matériaux

- Les dômes et les embases en polyester doivent être conformes aux normes françaises NF P 37.418 et NF P 37.417



Famille	Type habitation	Description	Hauteur	À prévoir (références SIH)	
				En partie haute du dernier étage	Au rez-de-chaussée
1 <sup>ère</sup> famille	Individuelle	Habitation isolées jumelées en bandes à structures non indépendantes  En bandes à structures indépendantes	Niveau maximum  ≤ R + 1  R + 0 R + 1	Pas d'obligation	Pas d'obligation
2 <sup>ème</sup> famille	Individuelle	Habitations isolée jumelées en bandes à structures non indépendantes  En bandes à structures indépendantes	> R + 1 R + 1  > R + 1	Exutoire de désenfumage CE mécanique  Treuil standard issu kit complet réf. 4260 (IV) (compris liaison par câble et poulies)	Boîtier CO2 avec cartouches issu kit complet réf. 4580 (compris liaison par monotube cuivre / prévoir goulotte PVC)
	Collective	Habitation collective	≤ R + 3 (III)	Treuil déclenchement CO2 issu kit complet réf. 4580 (compris liaison par câble et poulies)	
3 <sup>ème</sup> famille A	Collective	3 conditions : R + 7 maxi D ≤ 7 m (I) Accès escalier atteint par voie échelle	R + 7	Exutoire de désenfumage CE mécanique  Treuil déclenchement électrique, détecteur de fumées et DAD, issus kit complet réf. 4380 (compris liaison par câble et poulies / prévoir liaison électrique)	Bouton poussoir issu kit complet réf. 4380 (prévoir liaison électrique)
3 <sup>ème</sup> famille B	Collective	Hauteur ≤ 28 m une seule des conditions ci-dessus non satisfaite  Accès aux escaliers protégés à moins de 50 m d'une voie ouverte à la circulation	H ≤ 28 m (II)	Exutoire de désenfumage CE mécanique  Treuil déclenchement CO2 issu kit complet réf. 4580 (compris liaison par câble et poulies)	Boîtier CO2 avec cartouches issu kit complet réf. 4580 (compris liaison par monotube cuivre / prévoir goulotte PVC)
4 <sup>ème</sup> famille	Collective	Accès aux escaliers protégés à moins de 50 m d'une voie ouverte à la circulation	H > 28 m (II) H ≤ 50 m	Exutoire de désenfumage CE mécanique  Treuil déclenchement CO2 issu kit complet réf. 4580 (compris liaison par câble et poulies)	Boîtier CO2 avec cartouches issu kit complet réf. 4580 (compris liaison par monotube cuivre / prévoir goulotte PVC)
I.G.H.	Collective	Dernier niveau à plus de 50 m du sol	+ 50 m	Exutoire de désenfumage CE mécanique (sans fusible)  Treuil déclenchement CO2 issu kit complet réf. 4580 (compris liaison par câble et poulies)	Boîtier CO2 avec cartouches issu kit complet réf. 4580 (compris liaison par monotube cuivre / prévoir goulotte PVC)

(I) D : distance entre la porte palière du logement le plus éloigné et l'accès à l'escalier

(II) H : distance entre le plancher bas du logement le plus haut et le sol accessible aux engins des services de secours

(III) 4<sup>ème</sup> étage duplex admis si pièce principale et accès direct au 3<sup>ème</sup> étage

(IV) Conditions d'installation : "La longueur du câble ne doit pas être supérieure à 15 ml si son cheminement est visible dans son ensemble, et 8 ml dans les autres cas" (extrait norme NF S 61-932). Au delà de ces limites, opter pour le dispositif treuil déclenchement CO2.

